

Madame, Monsieur,

Par ce mail, je vous fais part de mon opposition au projet d'implantation d'un élevage de poulettes sur la commune de Janvry.

Habitante de cette commune, plusieurs questions sont encore en suspens, notamment :

- Par quelle route vont être acheminés les poussins/poulettes? A quelle fréquence ? Est ce que les routes sont propices et faites pour cette activité ? Pour les fientes, comment se passe le brassage des camions, tracteurs..?
- Que restera t-il du bâtiment une fois cette activité terminée? Comment gérer le démantèlement de cette structure d'une si grande envergure ?
- Quel est impact pour nos habitations? Nous nous efforçons en ville d'apporter de la verdure, de planter à nouveau des arbres... Tandis que nous dans nos campagnes, nous goudrons et construisons à tout va, mais à quel prix pour l'environnement? Pour les animaux sauvages, combien de m<sup>2</sup> leur enlève cette structure?
- Où et comment vont être stockées les fientes des animaux? Où seront elles épandues?
- Le projet passe sur un GR, et est proche de la montagne de Reims, quel est l'impact à ce niveau? Comment le projet est-il intégré au paysage?
- Dans le projet, il n'y a aucunes études sur les vents dominants? Quand est il des désagréments olfactifs et sonores pour nous habitant tout près de ce projet (1km) ?

C'est pour toutes ses raisons évidentes que je suis opposé au projet de l'EARL de Mery.  
Je vous prie de croire en mes salutations respectueuses.

51390 Janvry

tel :